



Accompagnement des familles monoparentales

Les comportements à adopter en cas de soupçon de mise en danger du bien-être de l'enfant

La personne qui soupçonne un cas de maltraitance d'enfant a tendance à vouloir réagir le plus vite possible.

Il convient toutefois de respecter les principes suivants :

- 1. N'agissez pas précipitamment / Écoutez et observez attentivement.
- 2. N'essayez pas de jouer les détectives en posant des questions suggestives.
- 3. Notez mot pour mot les déclarations des enfants (avec les dates) et les questions que vous leur avez posées (contexte des déclarations).
- 4. Consignez vos observations par écrit et dans l'ordre chronologique (avec les dates).
- 5. Faites-vous aussi aider, par exemple par la direction scolaire ou par les services susmentionnés.
- 6. Faites preuve de discrétion quant à vos soupçons et impressions.
- 7. Planifiez minutieusement chaque étape avec l'aide de spécialistes.
- 8. Vous ne pouvez et ne devez pas résoudre le problème seul, mais c'est grâce à vous que des spécialistes peuvent intervenir.